

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 18 juin 2007 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Jean-Martin Cliche, conseiller
M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absences motivées : M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

3509-180607 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

C.C.U.

- . Procès-verbal du 11 juin 2007

- . Rapport budgétaire Mai 2007

3510-180607 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2007**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2007.

3511-180607 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 700808 à 700875	98 263,97 \$
Numéros 700876 à 700938	293 707,76 \$
Journal des annulations	- 8 681,46 \$

3512-180607 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Attendu que le 16 avril 2007, la Ville a procédé à l'embauche de Mmes Mélanie Lessard et Sophie Lavoie à titre de directrices de camp d'été;

Attendu la démission de Mme Mélanie Lessard en date du 15 juin 2007;

En conséquence, il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) d'embaucher Mme Caroline Duclos-Lachance à titre de directrice adjointe au tarif horaire de 13,00 \$/heure;
- b) de procéder à l'embauche du personnel suivant pour l'été 2007;

Pour le camp d'été :

- 26 moniteurs, monitrices

Pour la piscine :

Un maximum de sept (7) sauveteurs.

Autobus :

- M. Patrick Saillant
- M. Richard Ross

Surveillants-animateurs

Un maximum de trois (3)

- a) d'adopter les salaires mentionnés à l'égard de chacun pour l'année 2007, tels que spécifiés à la liste déposée sous la cote 180607-01; et
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Monsieur Serge Labonté dénonce que sa fille Andréa Labonté fait partie des employés du camp d'été.

Monsieur Yvan Larouche dénonce que son fils François fait partie des employés du camp d'été.

3513-180607 **BPR – MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE** – paiement de facture

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture 13019872 au montant de 155 759,65 \$ dans le cadre du dossier de la mise aux normes de l'eau potable.

3514-180607 **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE – OCTROI DU CONTRAT DE CONSTRUCTION À L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

Considérant que la Ville de Beupré est dans l'obligation de mettre aux normes ses installations de production d'eau potable dans les meilleurs délais;

Considérant que le MAMR a rendu le projet de mise aux normes de l'eau potable admissible à une subvention au montant de 6 325 000,00 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

Considérant que l'Entrepreneur « La compagnie Wilfrid Allen Ltée » a déposé une soumission en date du 4 juin 2007 au montant de 11 099 649,86 \$ dans le cadre de l'appel d'offres pour le projet de « Mise aux normes des installations de production d'eau potable »;

Considérant que la soumission de l'Entrepreneur «La compagnie Wilfrid Allen Ltée » est la plus basse;

Considérant que la soumission de l'Entrepreneur «La compagnie Wilfrid Allen Ltée » est conforme aux documents d'appel d'offres, soit les plans et devis de la firme BPR, en date de mai 2007;

Considérant que l'Entrepreneur à qui sera octroyé ledit contrat se verra céder le contrat de préachat de l'étape 1 de la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada », tel que décrit dans les documents d'appel d'offres pour préachat de la firme BPR;

Considérant que l'Entrepreneur à qui sera octroyé ledit contrat se verra alloué un délai maximal de quinze (15) jours pour faire sien le contrat de préachat de l'étape 1 de la compagnie « GE Zénon ULC » maintenant dénommée « GE Water & Process Technologies Canada », suivant l'adjudication du présent contrat et ce, sans restrictions;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement, conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEP, d'octroyer le contrat de construction pour le projet de « Mise aux normes des installations de production d'eau potable » à l'Entrepreneur « La compagnie Wilfrid Allen Ltée », conformément à sa soumission du 4 juin 2007 et aux documents d'appel d'offres, soit les plans et devis de la firme BPR, de même que les addenda émis lors de la période d'appel d'offres et ce, sans restrictions.

3515-180607 **M. GILLES VANDAL**

ATTENDU qu'un avis a été envoyé à M. Gilles Vandal pour qu'il enlève son abri d'hiver;

ATTENDU que M. Vandal débute des travaux pour l'agrandissement de sa maison et qu'il demande une dérogation afin de maintenir en place l'abri d'hiver pour qu'il puisse entreposer ses matériaux de construction;

ATTENDU qu'une demande de dérogation à un règlement normatif comme le règlement de zonage ne peut se faire que par dérogation mineure ou par modification au règlement;

ATTENDU qu'à chaque année, le directeur du service de l'urbanisme doit intervenir auprès de M. Vandal afin qu'il enlève son abri d'hiver;

ATTENDU qu'une demande similaire, soit dans la rue Ste-Marguerite a déjà été refusée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de refuser la demande de M. Vandal, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

3516-180607 **ACQUISITION DE TERRAIN DE STATION MONT STE-ANNE ET LA SÉPAQ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'acquérir une parcelle de terrain sur les lots 640-P et 648-P au cadastre de la paroisse de Sainte-Anne, d'une superficie de 7854 m², propriété de Station Mont Ste-Anne et la SÉPAQ au coût de 0,886 \$ le pied carré dans le cadre du projet de mise aux normes de l'eau potable.

3517-180607 **CENTRE COMMUNAUTAIRE – MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du Centre communautaire mercredi le 20 juin à la MRC de la Côte-de-Beaupré pour la formation intitulée « Dérogation mineure ».

3518-180607 **RESSOURCES FAMILIALES – TRAVAUX**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics à fournir l'équipement et la main-d'œuvre pour l'aménagement de la halte garderie de Les Ressources Familiales pour un montant approximatif de 2 235,00 \$.

3519-180607 **ASPHALTAGE CÔTE-RENÉ-DE LAVOYE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement :

- a) d'abroger la résolution #3507-040607 adoptée le 4 juin 2007;
- b) d'octroyer le contrat de pavage de la Côte René-de-Lavoie à Pavage Roland Fortier au coût de 81,30 \$/tonne.

3520-180607 **PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de souscrire à une publicité dans le feuillet paroissial au coût de 160,00 \$ plus les taxes applicables.

3521-180607 **FONDS AU CLD**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de transférer une somme maximale de 10 000 \$ au CLD dans le cadre d'un programme particulier d'aide aux entreprises concernant le parc industriel.

3522-180607 **MODIFICATIONS AUX CONTRATS DE TRAVAIL DES CADRES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'autoriser Monsieur Henri Cloutier, maire à signer les amendements aux contrats des cadres, le tout suivant les recommandations du Comité des ressources humaines.

3523-180607 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 15.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe